

DÉMARREUR À DISTANCE

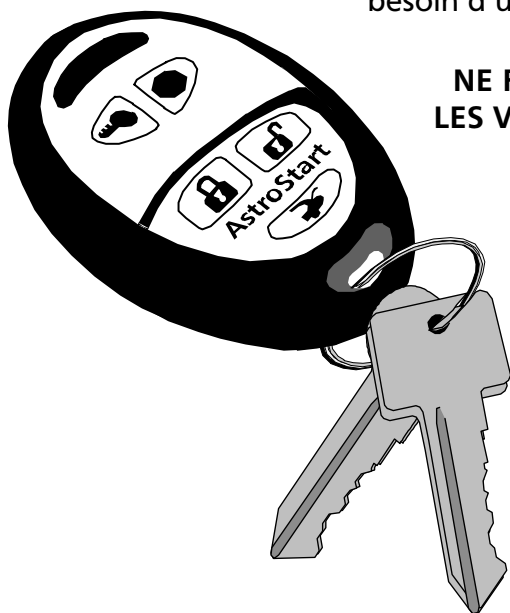
AstroStart

MANUEL DE L'USAGER

SÉRIE 120

Conçu pour tout véhicule automobile
à essence ou diesel et à
boîte de vitesses automatique.

Les modèles à carburateur ont
besoin d'un solénoïde en option.



**NE FONCTIONNE PAS SUR
LES VÉHICULES À BOÎTE DE
VITESSES MANUELLE.**

Fabriqué au Canada par:


Astroflex

NOS DE BREVET CDN 1.130.426
U.S. 4.345.554

ET AUTRES BREVETS EN INSTANCE

193-126-211-A0

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le démarreur à distance *AstroStart*. Votre démarreur à distance est le fruit de recherches intensives menées par une entreprise spécialisée dans la conception de produits électroniques de haute qualité pour les véhicules automobiles. Fiable et durable, il a été conçu pour vous procurer plusieurs années d'utilisation sans jamais défaillir. Ses microcircuits électroniques de pointe permettent de programmer des milliards de codes d'accès différents, ce qui rend pratiquement impossible toute interférence avec un autre véhicule commandé à distance. Votre démarreur à distance est hautement sécuritaire et facile d'utilisation; il comporte aussi de nombreuses caractéristiques qui vous rendront la vie plus facile. Lisez bien les instructions qui suivent pour mieux le connaître et en tirer tous les avantages. Il se peut que certaines fonctions décrites ci-après ne s'appliquent pas à votre véhicule.

Table des matières

RÈGLES DE SÉCURITÉ	1
AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE	1
LA TÉLÉCOMMANDE	2
UTILISATION	2
CONFIRMATION	2
REMPACEMENT DES PILES	3
COMMANDES DU RS-123 ET RS-126	4
LES COMMANDES DE DÉMARRAGE	5
COMMANDES DE DÉ/VERROUILLAGE DES PORTIÈRES	8
AUTRES COMMANDES	9
VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ	10
INTERRUPTEUR DE CAPOT	10
DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION	10
REMPACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE	10
GARANTIE À VIE LIMITÉE	11

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque le véhicule est garé dans un endroit clos et non ventilé ou lorsqu'il entre dans un atelier mécanique pour fins d'entretien ou de réparation.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque ce dernier n'est pas utilisé pendant une longue période.
- Gardez la télécommande hors de la portée des enfants.
- Pour que votre démarreur à distance ait un rendement optimal, procédez à des mises au point régulières du moteur de votre véhicule.
- Assurez-vous que la commande des essuie-glace est bien à l'arrêt avant de quitter votre véhicule.
- Vérifiez régulièrement le fonctionnement des dispositifs de sécurité qui commandent l'arrêt du moteur. (Voir « Vérifications de sécurité » à la page 10.)
- Conformez-vous aux règlements locaux. Certains règlements pourraient vous interdire de laisser tourner le moteur de votre véhicule sans surveillance dans un lieu public.
- Avertissez toujours les mécaniciens et techniciens affectés à l'entretien de votre véhicule que celui-ci est équipé d'un démarreur à distance.
- Il est fortement recommandé de procéder à une vérification annuelle de votre démarreur à distance. Pour ce faire, contactez le dépositaire le plus près de chez vous.

AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE

Lorsque vous quittez votre véhicule, vous devez prévoir l'utilisation de votre démarreur à distance.

Réglez le système de chauffage ou de climatisation à la position désirée. En même temps qu'il fera démarrer votre véhicule, le démarreur à distance mettra en marche le système de chauffage ou de climatisation.

- Mettez la commande des essuie-glaces à la position « **OFF** ».
- Assurez-vous que le levier de transmission est à la position « **P** ».

LA TÉLÉCOMMANDE

La télécommande a été profilée pour épouser la forme de votre main dans le but d'être plus facile d'utilisation. Elle est alimentée par trois petites piles au lithium de longue durée (jusqu'à douze mois). La même télécommande peut commander deux démarreurs à distance distincts. Grâce à un dispositif électronique d'apprentissage des codes, jusqu'à trois télécommandes supplémentaires peuvent être attribuées à votre véhicule. Consultez votre détaillant pour obtenir des piles de rechange ou des télécommandes supplémentaires.

NOTE : La portée de votre télécommande peut être réduite si une pile est faible; elle peut aussi être affectée par la présence de structures métalliques ou de poteaux électriques à proximité ou encore par une trop forte concentration de véhicules dans un terrain de stationnement bondé.

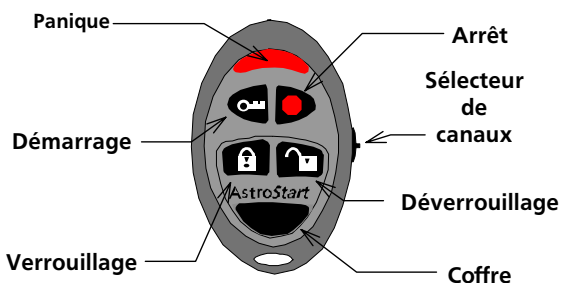
UTILISATION

Télécommande à 3 et à 6 boutons (Ergonomique)

Pour transmettre une commande, appuyez pendant 2 secondes sur le bouton désiré. Aucune commande ne sera transmise si le bouton n'est pas enfoncé assez longtemps. Une seule commande est transmise même si un bouton est maintenu enfoncé pendant plus de deux secondes, à l'exception du bouton « Panique » qui répète la commande tant que le bouton est enfoncé.

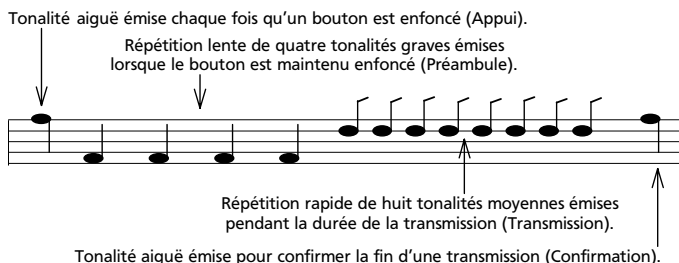
La télécommande à trois boutons comporte les boutons « Démarrage », « Arrêt », « Panique » et le sélecteur de canaux.

Votre télécommande peut émettre sur deux canaux différents vous permettant ainsi de commander à distance deux véhicules séparément. Le sélecteur de canaux vous permet de choisir le véhicule auquel s'adressent les commandes. Toutes les commandes dépendent de la position du sélecteur de canaux, sauf pour la commande « Panique » qui est transmise sur les deux canaux en tous temps.



CONFIRMATION

La télécommande peut donner une confirmation sonore chaque fois qu'une commande est émise. Cette confirmation indique les différentes phases de transmission d'une commande. Le tableau ci-dessous explique les différentes phases de transmission et la confirmation associée à chacune d'elle.



Appui	Cette confirmation vous permet de savoir si un bouton a été enfoncé par mégarde ou pour vous assurer que le bouton est bien enfoncé.
Préambule	Cette confirmation vous indique pendant combien de temps on doit maintenir le bouton enfoncé pour qu'une commande soit transmise (durée d'une seconde).
Transmission	Cette confirmation vous indique à quel moment la commande est transmise au démarreur à distance (durée d'une seconde).
Confirmation	Cette dernière confirmation vous indique que la transmission à été effectuée correctement.

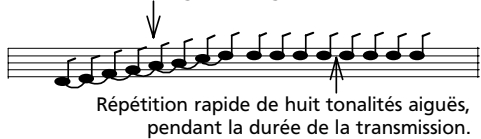
PROGRAMMATION

Vous pouvez choisir les confirmations que vous désirez entendre et en éliminer d'autres. Lorsque vous ouvrez le boîtier de la télécommande (pour remplacer les piles par exemple) et que vous le refermez, vous disposez de dix secondes pour sélectionner les confirmations que vous désirez entendre. Pendant ces dix secondes, la télécommande émet une série de « beeps » aigus comparables au préambule. Il suffit d'appuyer sur certaines touches de la télécommande pour composer la confirmation que vous entendrez chaque fois que vous émettez une commande. Consultez le tableau suivant pour connaître les touches en question.

TOUCHES	APPUIE	PRÉAMBULE	TRANSMISSION	CONFIRMATION
DÉMARRAGE ENSUITE ARRÊT	X	X	X	X
ARRÊT	X		X	X
DÉMARRAGE	X	X		X
AUCUN BOUTON				X
DÉMARRAGE ET ARRÊT ENSEMBLE				

Une autre confirmation est émise par votre télécommande lorsque vous appuyez sur le bouton « panique ». Cette confirmation est émise de façon répétitive, tant que vous maintenez le bouton enfoncé. Il n'est pas possible d'annuler la confirmation de cette commande.

Tonalité variant de grave à aiguë.

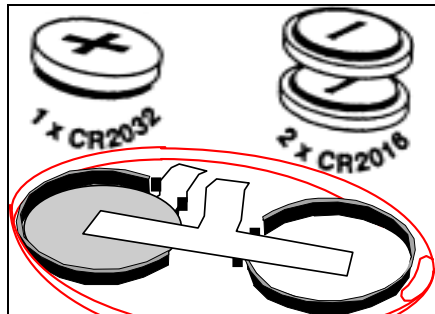


REMPACEMENT DES PILES

Il est fortement recommandé de remplacer les piles une fois par année et de garder un jeu de piles de rechange dans le coffre à gants de votre véhicule.

La télécommande nécessite trois piles au lithium de 3 volts : deux piles CR-2016 et une pile CR-2032 ou l'équivalent.

Pour remplacer les piles, il suffit de retirer la vis au dos du boîtier de la télécommande, de sortir les vieilles piles et de les remplacer par des piles neuves. Assurez-vous d'orienter les piles correctement; consultez l'illustration ci-dessus.



Le pictogramme au fond du boîtier vous aide également à placer les piles correctement.

COMMANDES DU RS-123 ET RS-126

COMMANDES	BOUTONS (PICTOGRAMME)		CONFIRMATION		
			KLAXON	FEUX	SIRÈNE
PANIQUE		X	30 / 60 SEC.	30 / 60 SEC.	30 / 60 SEC.
DÉMARRAGE / MODE CONTINUE		X	1 ¹	1	
ARRÊT		X		1	
VERROUILLAGE / ARMEMENT				1	1 ²
DÉVERROUILLAGE / DÉARMEMENT				2	2 ²
COFFRE				3	
ACTIVATION / ANNULATION SENTINELLE		X		4/2/3 ³	
ACTIVATION / ANNULATION UTILITAIRE # 1				1	
ACTIVATION / ANNULATION UTILITAIRE # 2				1	
DURÉE DE FONCTIONNEMENT				1-4	
SEUIL DE TEMPÉRATURE				1-4	
LOCALISATEUR			7	3	

1. LA CONFIRMATION EST ÉMISE SEULEMENT LORSQUE LE MOTEUR EST EN MARCHÉ PAR LE RS-12X
 2. PROGRAMMABLE À L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ OPTIONNEL VSS-100
 3. 4 = ACTIVATION / 2 = DÉSACTIVATION / 3 = SYSTÈME NON PRÊT
 X: COMMANDES DISPONIBLES SUR LA TÉLÉCOMMANDE À 3 BOUTONS

CONFIRMATION

Dans tous les cas, votre démarreur à distance confirmera que la commande a été bien reçue. Il le fera en faisant entendre le klaxon ou faisant clignoter les feux de position. Dans le présent guide, les confirmations sont écrites de façon abrégée, par exemple :

(klaxon: 1, feux: 2) Signifie que le véhicule klaxonnera 1 fois et que les feux de position clignoteront 2 fois.

Les confirmations émises par le démarreur à distance ne sont pas programmables. Les confirmations émises par les feux de position sont obligatoires. Les confirmations émises par le klaxon sont optionnelles et nécessitent un raccordement et du matériel supplémentaire lors de l'installation. Les confirmations par sirène peuvent être ajoutées lors de l'installation si un système de sécurité (VSS-100 en option) est raccordé au système.

Plus de détails sur les confirmations sont donnés dans les paragraphes concernant chaque commande.

LES COMMANDES DE DÉMARRAGE**DÉMARRAGE DU MOTEUR**

Pour faire démarrer le moteur du véhicule, appuyez sur le bouton « Démarrage » (confirmation : klaxon: 0, feux: 1).

Le système ajuste automatiquement la durée du contact d'allumage aux besoins de votre véhicule; les feux de position clignotent un coup d'une durée de quatre secondes puis restent allumés pendant toute la durée de fonctionnement du moteur.

Si, au moment d'émettre la commande de démarrage, le moteur tourne déjà et qu'il avait été lancé par le démarreur à distance, les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande et le klaxon se fait entendre une fois pour vous aviser que le moteur tourne. La répétition de cette commande permet d'obtenir une confirmation sonore du démarrage, ce qui constitue une caractéristique utile lorsque votre véhicule est hors de votre champ de vision.

Si le moteur ne démarre pas

Si votre système ne parvient pas à faire démarrer le moteur du premier coup, il attendra quelques secondes et fera une nouvelle tentative (il s'y reprendra jusqu'à deux fois en fonction de la raison du refus de démarrer). Après trois tentatives, il se fermera automatiquement et demeurera en attente d'une nouvelle commande.

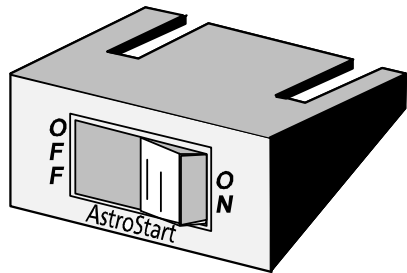
Ce qui arrête le moteur de votre véhicule

Pour votre sécurité, le moteur de votre véhicule ne démarrera pas ou s'arrêtera si :

- la télécommande transmet un message d'arrêt;
- le capot est ouvert;
- la pédale de frein est actionnée;
- le levier de transmission n'est pas à la position « P » ou « N »;
- le moteur s'emballe;
- l'interrupteur principal est fermé (OFF).

Interrupteur principal

L'interrupteur principal est habituellement monté sous le tableau de bord. Il comprend un bouton à deux positions (ON et OFF). L'interrupteur permet d'annuler les fonctions de démarrage. Il n'interrompt pas cependant les autres commandes qui demeurent actives.

***Antivol (coupe-circuit)***

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation

Votre démarreur à distance est muni d'un système antivol. Ce dernier consiste en une sortie qui peut commander un relais qui, lorsque activé, coupera tout circuit nécessaire au fonctionnement du véhicule. (Raccordement optionnel). Deux types d'antivol sont offerts avec la Série 120.

Antivol de type « sans télécommande »

Ce type d'antivol s'active automatiquement après que la clé de contact passe de « ON » à « OFF » et demeure dans cette position pour une période de 30 secondes.

Pour désactiver l'antivol vous devez mettre la clé dans le contact et la tourner à la position « ON »; une seconde plus tard, vous disposez de 20 secondes pour mettre un accessoire (prédéterminé lors de l'installation) à la position « ON » puis à la position « OFF ». Si l'accessoire prédéterminé était déjà à « ON », vous devrez préalablement le mettre à « OFF » avant d'effectuer cette séquence. Trois secondes plus tard, l'antivol se désarme et vous pouvez faire démarrer le moteur. La DEL s'éteint pour confirmer le désarmement de l'antivol.

Antivol de type « avec télécommande »

Ce type d'antivol s'active automatiquement après que la clé de contact passe de « ON » à « OFF » et demeure dans cette position pour une période d'une minute ou, de façon manuelle lorsque la commande « Verrouillage » est émise (sauf si la clé de contact est à la position « ON »).

L'antivol est désactivé pour une période d'une minute lorsque vous faites la commande « Déverrouillage ». Si la clé de contact n'est pas tournée à la position « ON » à l'intérieur d'une minute, le système se réactive automatiquement empêchant ainsi tout intrus de faire démarrer votre véhicule, même avec la clé de contact. Le raccordement peut être fait de façon à ce que le klaxon se fasse entendre si un intrus tente de faire démarrer votre véhicule pendant que ce dernier est en mode ANTIVOL ACTIF.

En entrant dans votre véhicule ...

- N'appuyez pas sur la pédale de frein; ceci couperait le moteur immédiatement.
- Mettez la clé dans le contact, tournez-la jusqu'à la position « ON ».

ATTENTION:

NE TOURNEZ PAS LA CLÉ DE CONTACT JUSQU'À LA POSITION « START ».

- Effectuez la séquence de désactivation de l'antivol (le cas échéant) en deçà de 20 secondes.
- Conduisez comme d'habitude.

Temps de marche du moteur

Le moteur de votre véhicule s'arrêtera automatiquement au terme d'un temps de marche prédéterminé. Les feux de position demeureront allumés tant que le moteur sera en marche. Le temps de marche du moteur est programmable. Il a été fixé à 15 minutes (30 min. pour moteur diesel) par le manufacturier, mais peut être réglé en fonction de vos besoins.

Réglage du temps de marche

Pour composer la commande, il faut appuyer sur les boutons « Démarrage » et « Verrouillage » simultanément (feux: 1 - 4). Les feux de position clignotent d'une à quatre fois pour vous indiquer le temps de marche sélectionné (voir le tableau ci-contre).

Si vous effectuez la commande pendant que l'allumage est alimenté (par le démarreur à distance ou la clé), le temps de marche demeure inchangé. La confirmation est tout de même émise pour vous informer de la dernière sélection.

Nombre de clignotements	Temps de marche
1	2 minutes
2	8 minutes
3	15 minutes
4	20 minutes

Note : Le temps de marche est doublé dans le cas d'un moteur diesel.

Entrée d'impulsion

Votre démarreur à distance est muni d'une entrée d'impulsion négative. Cette entrée peut être raccordée à un autre dispositif commandé à distance ou à la sortie d'une minuterie. Si cette entrée est raccordée, consultez le manuel de ce même appareil ou demandez à votre technicien quelle commande est associée à la fonction démarrage/arrêt. Toutes les fonctions de démarrage/arrêt commandées par cette entrée se comportent de façon identique à celles qui sont commandées par la télécommande.

MODE CONTINU

Le mode continu consiste à émettre une commande de démarrage pendant que le moteur tourne déjà à l'aide de la clé de contact, pour ensuite retirer la clé du contact. Ce mode permet de laisser fonctionner le moteur de votre véhicule afin de quitter ce dernier pour une courte période de temps tout en laissant le système de chauffage ou de climatisation en marche.

Composez la commande de démarrage pendant que le moteur tourne. Les feux de position s'allumeront et le moteur ainsi que les accessoires pré-réglés continueront de fonctionner pour la période de temps programmée. Retirez la clé, quittez votre véhicule et verrouillez les portières. La colonne de direction sera verrouillée et tous les dispositifs de sécurité demeureront actifs.

ARRÊT

Lorsque le moteur est maintenu en marche par le démarreur à distance, vous pouvez le couper en appuyant sur le bouton « Arrêt » (feux: 1). Cette commande sert également à mettre fin au mode panique, et à l'état d'alarme (lorsqu'un système de sécurité VSS-100 en option est raccordé).

MODE DE BASSE TEMPÉRATURE

Le mode basse température (Sentinelle) fait démarrer le moteur de votre véhicule automatiquement lorsque la température passe sous un seuil présélectionné. Le moteur tournera pour la durée de temps programmée; le système fera ensuite une pause de 2 h 30 min, pour ensuite faire redémarrer le moteur si la température est toujours sous le seuil présélectionné. Pour activer/annuler le mode de basse température, appuyez sur les boutons « Démarrage » et « Arrêt » simultanément.

Lors de l'activation Les feux clignoteront quatre fois; ensuite, si la température est sous le seuil présélectionné, le moteur démarrera. Si la température est au dessus du seuil, le système attend alors que celle-ci passe sous le seuil présélectionné avant de faire démarrer le moteur. Si le système ne peut pas exécuter la commande (exemple, si le capot est ouvert), la confirmation sera différente (feux: 3).

Lors de la désactivation Les feux de position clignent deux fois pour confirmer la désactivation. Le fait d'appuyer sur la pédale de frein annule le mode basse température.

Réglage de la température de démarrage

Vous pouvez changer le seuil de température auquel le démarreur à distance fait démarrer le moteur: il faut appuyer sur les boutons « Arrêt » et « Déverrouillage » simultanément (feux: 1-4). Les feux de position clignent d'une à quatre fois pour vous indiquer le seuil de température sélectionné (voir le tableau ci-contre).

Si vous effectuez la commande pendant que l'allumage est alimenté (par le démarreur à distance ou la clé) le seuil demeure inchangé. La confirmation est tout de même émise pour vous informer de la dernière sélection.

Le seuil est fixé à -15 °C (5 °F) par le fabricant.

Nombre de clignotements	Seuil de température sélectionné
1	-5 °C (23 °F)
2	-15 °C (5 °F)
3	-20 °C (-7 °F)
4	-30 °C (-22 °F)

COMMANDES DE DÉ/VERROUILLAGE DES PORTIÈRES

Si votre véhicule est équipé d'un dispositif de verrouillage et de déverrouillage (électrique) des portières, plusieurs fonctions peuvent être télécommandées. Ces applications sont optionnelles et peuvent nécessiter l'achat de matériel additionnel. Consultez votre détaillant; il saura vous conseiller.

Les systèmes suivants peuvent être commandés :

- le système de verrouillage des portières;
- le système de commande d'ouverture du coffre arrière ou du haillon;
- le système d'éclairage de l'intérieur du véhicule.

VERROUILLAGE

Appuyez sur le bouton « Verrouillage » (feux: 1, sirène: 1🔊). Le verrouillage des portières s'effectue, puis les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande.

DÉVERROUILLAGE

Appuyez sur le bouton « Déverrouillage » (feux: 2, sirène: 2🔊). Le déverrouillage des portières s'effectue, puis les feux de position clignotent deux fois pour confirmer la réception de la commande.

OUVERTURE DU COFFRE

Appuyez sur le bouton « Coffre » (feux: 3,). L'ouverture du coffre arrière s'effectue, puis les feux de position clignotent trois fois pour confirmer la réception de la commande. Il n'est pas possible d'ouvrir le coffre si l'alarme est armée (le cas échéant) ou si la clé est dans le contact à la position « ON ». Dans ces deux cas, les feux clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande et pour vous aviser que le coffre n'a pas pu être ouvert.

🔊 La confirmation par sirène n'est possible qu'avec le système de sécurité VSS100.

Si vous n'êtes pas certain d'avoir reçu une confirmation, répétez la commande. Le système répétera la confirmation autant de fois que vous le désirez.

DÉ/VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Programmable Actif ou Inactif lors de l'installation.

Cette fonction verrouille les portières lorsque la clé de contact est à la position « ON », que le moteur tourne et que la pédale de frein est actionnée. Le déverrouillage a lieu lorsque la clé passe de « ON » à « OFF » ou lorsque le mode continu est activé.

AUTRES COMMANDES

PANIQUE

Appuyez sur le bouton « Panique ». Cette commande active de façon intermittente et selon ce qui est raccordé au système, les **feux de position**, le **klaxon**, la **sirène** et le **plafonnier** pour une durée de 30 ou 60 secondes selon la programmation lors de l'installation. Le mode panique sert à attirer l'attention advenant que vous éprouvez une difficulté quelconque. Cette commande ne sera pas exécutée si le moteur est maintenu en marche par la clé de contact. Dans ce cas, les feux clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande.

LOCALISATEUR

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation.

Appuyez sur les boutons « Verrouillage » et « Déverrouillage » simultanément (feux: 3, klaxon: 7). Cette fonction vous permet de faire entendre le **klaxon** (courte mélodie) et d'allumer les **feux de position** pour vous permettre de localiser votre voiture dans un grand stationnement.

COMMANDE UTILITAIRE

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation.

Deux commandes supplémentaires vous permettent de commander la plupart des accessoires du véhicule selon le raccordement effectué lors de l'installation (phares, dégivreur, etc.). Pour plus de renseignements, consultez votre technicien.

Commande # 1

Pour activer cette fonction, appuyez sur les boutons « Verrouillage » et « Coffre » simultanément (feux: 1). L'accessoire associé à cette commande est alors activé pendant une seconde, une minute ou huit minutes, selon la programmation. Il est possible de mettre fin au délai en répétant la commande (feux: 1).

Cette commande est réservée pour _____ .

Commande # 2

Pour activer cette fonction, appuyez sur les boutons « Déverrouillage » et « Coffre » simultanément (feux: 1). L'accessoire associé à cette commande est alors activé pendant une seconde, une minute ou huit minutes, selon la programmation. Il est possible de mettre fin au délai en répétant la commande (feux: 1).

Cette commande est réservée pour _____ .

PLAFONNIER

Le plafonnier de votre véhicule s'allumera pendant 35 secondes chaque fois que la commande de déverrouillage est émise. Le délai de 35 secondes est annulé s'il y a commande « Verrouillage », appui sur la pédale de frein ou lorsque la clé est mise dans le contact et tournée à la position « ON ». Cette fonction est optionnelle et nécessite un raccordement et du matériel supplémentaire lors de l'installation.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un haut standard de sécurité, effectuez mensuellement les vérifications suivantes.

INTERRUPTEUR DE CAPOT

- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Ouvrez le capot.

Le moteur doit arrêter aussitôt que le capot ouvre.

Si le moteur ne coupe pas immédiatement, placez l'interrupteur principal à la position « OFF » jusqu'à ce que la situation soit corrigée . Consultez votre centre de service.

DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION

Votre démarreur est conçu pour vérifier en tout temps la position du levier de vitesses.

Si, pour débloquer le levier de vitesses de la position « P », la clé doit être dans le contact, votre véhicule est sécuritaire tant que les clés sont hors de la portée des enfants.

Par contre, si le levier peut être embrayé sans que la clé ne soit dans le contact, effectuez cette petite vérification.

- Placez le levier de vitesses en position « embrayé ».
- Soyez prêt à appuyer sur la pédale de frein.
- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Répétez ces étapes dans les positions « Drive » et « Reverse ».

Si, dans les 90 secondes qui suivent, le démarreur du véhicule réagit (ce qui serait anormal), placez l'interrupteur principal à la position « OFF » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

REMPACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE

Si, pour toute raison, vous deviez remplacer ou survolter la batterie de votre véhicule, placez d'abord l'interrupteur principal à la position « OFF », jusqu'à ce que la batterie soit remplacée et complètement chargée .

Si la polarité est inversée lors de cette opération, cela peut endommager votre démarreur à distance de façon permanente.

GARANTIE À VIE LIMITÉE

- 1) ASTROFLEX garantit à l'acheteur original le produit manufacturé contre tout défaut de main-d'oeuvre ou de matériel pour la période ci-après mentionnée.
- 2) Cette garantie exclut toute garantie légale, excepté naturellement les dispositions d'ordre public.
- 3) Cette garantie ne vaut qu'en faveur de l'acquéreur original; un acquéreur subséquent ne pourra pas s'en prévaloir.
- 4) Cette garantie est valable pour la durée du véhicule automobile sur lequel le produit a été installé à l'origine et s'il demeure installé sur ledit véhicule automobile, sauf en ce qui a trait aux composantes pour lesquelles une durée plus courte de garantie est prévue.
- 5) Si les conditions mentionnées aux paragraphes 3) et 4) sont réalisées, la garantie s'applique pour le module de contrôle du démarreur à distance.
- 6) Tout autre accessoire et outils (tel que transmetteur, commutateur, antenne, module DL-3 ou DL-4, MultiTest, etc.) sont garantis pour une période d'un an à compter de la date du contrat d'achat, les piles ne faisant l'objet d'aucune garantie.
- 7) ASTROFLEX s'engage à réparer ou remplacer toute pièce ou le produit, selon ce qui est mentionné au paragraphe 5), sans frais au cours de la première et de la deuxième année du contrat et, selon ce qui est mentionné au paragraphe 6), sans frais au cours de la première année du contrat.
- 8) À compter de deux ans après la date du contrat, ASTROFLEX s'engage à réparer ce qui est décrit en 5) pour des frais limités à 30,00 \$ qui doivent accompagner le produit à réparer. Celui-ci sera retourné à l'acheteur port dû.
- 9) Si l'acquéreur est incapable de fournir une preuve d'achat, la garantie est limitée à deux ans à compter de la date du manufacturier tel que confirmé par le numéro de série du produit. L'acheteur de ce produit ASTROFLEX s'engage à retourner ce dernier pour le service de garantie, port payé, à l'adresse appropriée indiquée à la fin de ce document.
- 10) Cette garantie ne s'applique qu'au produit lui-même et ne s'applique pas aux dommages matériels autres qu'au produit lui-même.
- 11) ASTROFLEX ne donne aucune garantie, et quant au produit lui-même et contre les dommages que le produit pourrait causer, si l'une ou l'autre des conditions suivantes survient:
 - a) l'installation n'a pas été faite par l'installateur-distributeur, et selon les directives d'ASTROFLEX;
 - b) le produit a été accidenté après son installation;
 - c) l'acquéreur a fait du produit un usage abusif ou non conforme au guide de l'utilisateur;
 - d) l'acquéreur a réparé lui-même le produit ou fait réparer le produit chez une personne non autorisée par ASTROFLEX;
 - e) le produit a été réparé avec des pièces non autorisées par ASTROFLEX.
- 12) ASTROFLEX n'est pas responsable des frais engagés pour enlever ou réinstaller le produit.
- 13) La présente garantie constitue la seule garantie d'ASTROFLEX à l'égard de l'acquéreur original. Toute autre garantie est spécifiquement exclue, même la garantie légale, excepté naturellement les dispositions d'ordre public.

Note: Le fonctionnement, les spécifications et le design de nos produits sont sujets à changement sans préavis.

AVIS



Ce dispositif satisfait aux exigences d'Industrie Canada (IC) - Gestion des radiofréquences, prescrites dans le document CNR-210. Son utilisation est autorisée seulement sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il représente une source de brouillage nuisible pour les services autorisés par IC. Par ailleurs, l'utilisateur de ce dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

No d'homologation IC:



Ce dispositif est conforme aux dispositions de la partie 15 des règlements de la Commission fédérale sur les communications (FCC).

Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes :

- (1) ce dispositif ne doit pas être à l'origine de brouillage nuisible, et
- (2) ce dispositif doit accepter le brouillage qui peut en entraîner un fonctionnement indésirable.

Ce matériel a fait l'objet d'essais et respecte les limites imposées aux dispositifs numériques appartenant à la classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites ont été conçues pour assurer une protection raisonnable contre les brouillages nuisibles à l'intérieur d'une résidence. Ce matériel produit, utilise et peut émettre des radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuels d'installation et de l'utilisateur, peut être à l'origine de brouillage nuisible aux appareils de communication exploitant les radiofréquences. Toutefois, il n'est pas garanti qu'aucun brouillage ne se produira dans une installation en particulier. Aussi, dans l'éventualité où ce matériel venait à causer du brouillage nuisible au niveau des appareils radio ou aux téléviseurs, ce que l'on peut vérifier en mettant l'appareil hors fonction, puis en fonction, il est recommandé que l'utilisateur essaie de corriger la situation en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter l'antenne réceptrice ou en changer l'emplacement;
- éloigner le matériel du récepteur;
- brancher le matériel dans une prise appartenant à un circuit différent du circuit auquel est branché le récepteur;
- consulter le concessionnaire ou un technicien qualifié en matière de radiotélévision.

No. d'approbation FCC :



1164, Route 220
St-Élie d'Orford (Québec) Canada
JOB 250



516A Elm Street
Manchester, NH 03101
U.S.A.